

La liturgie - 4^{ème} partie : les Sacrements

Alors que la Liturgie des Heures organise quotidiennement pour l'Église une prière de supplication, de louange et d'action de grâce envers Dieu, la Liturgie des Sacrements reprend souvent des pratiques de l'Ancien Testament mais les parachève en accompagnant ces sept « signes sensibles et efficaces de la grâce, institués par le Christ et confiés à l'Église, par lesquels nous est donnée la vie divine. » (*)

« Les sacrements sont efficaces *ex opere operato* (par le fait même que l'action sacramentelle est accomplie). C'est en effet le Christ qui agit en eux et qui communique la grâce qu'ils signifient, indépendamment de la sainteté personnelle du ministre; toutefois les fruits du sacrement dépendent aussi des dispositions de ceux qui les reçoivent. »

On comprend donc que, en plus des prières et des réponses de foi et d'engagement de la part des bénéficiaires, les rites comportent plusieurs gestes fortement symboliques. « Certains signes sacramentels proviennent de la Création (la lumière, l'eau, le feu, le pain, le vin, l'huile); d'autres proviennent de la vie sociale (laver, oindre, rompre le pain); d'autres encore, de l'histoire du salut dans l'Ancienne Alliance (les rites de la Pâque, les sacrifices, l'imposition des mains, les consécrations). De tels signes, dont certains sont prescrits et immuables, assumés par le Christ, sont porteurs de l'action du salut et de la sanctification. »

La liturgie, en général non liée au calendrier (contrairement à celle des Heures), est spécifique à chaque sacrement. « On distingue : les sacrements de l'initiation chrétienne (Baptême, Confirmation et Eucharistie), les sacrements de la guérison (Pénitence et Onction des malades), les sacrements au service de la communion et de la mission (Ordre et Mariage). Ils concernent les moments importants de la vie chrétienne. Tous sont ordonnés à l'Eucharistie "comme à leur fin spécifique" (saint Thomas d'Aquin). »

« Le rite essentiel du **Baptême** consiste à plonger dans l'eau le candidat ou à verser de l'eau sur sa tête, en prononçant l'invocation : *au nom du Père, et du Fils, et du Saint Esprit.* » (...) « À tout baptisé, on demande de faire la profession de foi, qui est exprimée personnellement dans le cas d'un adulte, ou par les parents et par l'Église dans le cas d'un petit enfant. » Le baptisé, associé à la Croix (sur son front), revêt le Christ (vêtement blanc), reçoit Sa lumière pour la transmettre (cierge allumé au cierge pascal) et devient Prêtre, Prophète et Roi (onction d'huile sainte).

« Le rite essentiel de la **Confirmation** est l'onction avec le saint-chrême (huile parfumée, consacrée par l'Évêque). Il s'effectue par l'imposition des mains par le ministre » (l'Évêque ou son délégué).

« L'**Eucharistie** est le sacrifice même du Corps et du Sang du Seigneur Jésus, qu'il a instituée pour perpétuer au long des siècles jusqu'à son retour le sacrifice de la croix, confiant ainsi à son Église le mémorial de sa Mort et de sa Résurrection. (...) Elle est la source et le

sommet de toute la vie chrétienne. Dans l'Eucharistie culminent l'action sanctifiante de Dieu envers nous et le culte que nous lui rendons. » Les « éléments essentiels et nécessaires pour l'Eucharistie sont le pain de blé et le vin de la vigne. »

« Les éléments essentiels du sacrement de la **Réconciliation** (ou de Pénitence, du Pardon, de la Confession, de la Conversion) sont au nombre de deux : les actes accomplis par l'homme qui se convertit sous l'action de l'Esprit Saint et l'absolution du prêtre qui, au nom de Christ, accorde le pardon et précise les modalités de la satisfaction. » « Les actes du pénitent : un sérieux examen de conscience; la contrition (ou repentir) ... ; la confession, qui consiste dans l'aveu des péchés devant le prêtre; la satisfaction, à savoir l'accomplissement de certains actes de pénitence que le confesseur impose au pénitent, afin de réparer le dommage causé par le péché. »

« La célébration du sacrement de l'**Onction des malades** consiste essentiellement dans l'onction d'huile, si possible bénie par l'Évêque, onction faite sur le front et sur les mains du malade »

Le « sacrement de l'**Ordre** se compose de trois degrés, qui sont irremplaçables pour la structure organique de l'Église : l'épiscopat, le presbytérat et le diaconat. » « Pour chacun des trois degrés, le sacrement de l'Ordre est conféré par l'imposition des mains sur la tête de l'ordinand par l'Évêque (**), qui prononce la prière consécrale solennelle. Par cette prière, l'Évêque prie Dieu d'envoyer sur l'ordinand une effusion spéciale de l'Esprit Saint et de ses dons, en vue du ministère. »

« Puisque le **Mariage** établit les conjoints dans un état public de vie dans l'Église, sa célébration liturgique est publique, en présence du prêtre (ou du témoin qualifié de l'Église) et des autres témoins. (...) Le consentement matrimonial est la volonté expresse d'un homme et d'une femme de se donner mutuellement et définitivement l'un à l'autre, dans le but de vivre une alliance d'amour fidèle et fécond. Étant donné que le consentement fait le Mariage, il est indispensable et irremplaçable. Pour rendre valide le Mariage, le consentement doit avoir comme objet le véritable Mariage; et il doit être un acte humain, conscient et libre, hors de toute violence et de toute contrainte. » L'échange des anneaux symbolise ce consentement.

Bien sûr, chaque liturgie sacramentelle nécessiterait un développement, mais on abordera seulement un peu plus en détail celle de l'Eucharistie, à travers la Messe.

(*) Toutes les citations proviennent du Compendium du Catéchisme de l'Église Catholique de 2005 : https://www.vatican.va/archive/compendium_ccc/documents/archive_2005_compendium-ccc_fr.html

(**) Pour l'ordination d'un évêque, il faut que trois évêques soient présents, avec un seul qui ordonne.